

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Port-Gentil: le PDG s'enracine dans le 2e arrondissement

LONGTEMPS bastion de l'opposition, cette circonscription est désormais une chasse gardée du Parti au pouvoir.

Christian KOUIGA
Libreville/Gabon

SOUICIEUX de fiabiliser ses fichiers militants – certainement pour mieux affronter les échéances électorales à venir – le Parti démocratique gabonais (PDG) recommandait, il y a peu, à ses structures de base, dont celles de Port-Gentil et de l'Ogooué-Maritime, de procéder aux réinscriptions et aux nouvelles inscriptions des adhérents.

Plusieurs semaines après, le député du 2e arrondissement de Port-Gentil, Jean-Fidèle Otandault, accom-

pagné des fédéraux (B et E), transmettait officiellement les nouveaux fichiers au secrétariat provincial. Satisfaite du travail abattu, eu égard au nombre considérable de nouveaux adhérents, la base militante a tressé, le week-end écoulé, des lauriers à son membre du bureau politique, le "camarade" Jean-Fidèle Otandault. Estimant qu'il est "le principal artisan" de la réussite de l'opération d'enrôlement dans leur giron.

"Nous sommes fiers de notre député. Grâce à lui, le 2e arrondissement a basculé au PDG. En soldat fidèle du Distingué camarade président Ali Bongo Ondimba, il s'implique sans relâche dans la recherche permanente des solutions aux différents maux qui minent notre siège. Résultat des courses : de 2011 à 2020, grâce à son altruisme, le nombre des militants

PDG a plus que quintuplé au 2e arrondissement", a confié un responsable fédéral.

Pour mémoire, battu aux législatives de 2011, le candidat PDG avait à peine dépassé les 700 voix. Sept ans plus tard, au terme des législatives couplées aux locales d'octobre 2018, Jean-Fidèle Otandault, pour un coup d'essai, réalisait un coup de maître. Élu avec près de 2900 voix, il avait multiplié par 4, le nombre de votants en faveur du PDG. Ouvrant ainsi une nouvelle ère. Celle venue mettre un terme à la domination longtemps sans partage de l'opposition au 2e arrondissement.

L'enrôlement qui s'achève, soit 4020 nouveaux militants contre 1299 en 2016, est la preuve qu'avec "JFO", le PDG creuse graduellement et considérablement son sillon dans le 2e siège de la cité pétrolière.



Le député Jean-Fidèle Otandault.

Photo: Kourmous

Le président du Conseil départemental de Bendjè confère avec les artisans



Photo: DR

Le président du conseil départemental de Bendjè en réunion avec les artisans.

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil / Gabon

LE président du Conseil départemental de Bendjè, Dr Louis Barrys Ogoula Olingo, a conféré avec une délégation de la Confédération des artisans et des petites entreprises du Gabon (Capeg), conduite par sa présidente, Rita Béal, accompagnée de Wulfran Gaël Rembendambya, directeur provincial du commerce. Au menu des échanges, la valorisation et la promotion de l'artisanat local. En introduction, M. Rembendambya a présenté la Capeg comme l'organe représentatif

des artisans, présent dans les provinces du Gabon. Celui-ci leur a permis de bénéficier de formations, via la coopération française, dans différents métiers de l'artisanat. L'objectif est la création, à terme, d'une Chambre nationale des métiers de l'artisanat du Gabon.

Les hôtes de Barrys Ogoula Olingo ont dit leur volonté de structurer ce secteur, de sortir de l'informel et apporter leur contribution à la croissance et au développement local. Un discours favorablement accueilli par le président du Conseil départemental de Bendjè. Lequel a indiqué que cette approche correspondait aux projets de son bureau qui ambitionne de valoriser et de promouvoir de nouveaux secteurs productifs, notamment le tourisme et la culture du terroir sous toutes ses formes. Il a suggéré que soient formalisés les termes du partenariat à nouer avec les artisans.

Un présent au président, en l'occurrence une pirogue, a clos la séance.

Moanda: le ministre Mayounou rassure les responsables religieux



Le ministre Séverin Mayounou © lors de l'échange avec les religieux.

FACE au Covid-19, le rôle de l'État est de protéger son peuple estime-t-il.

Nadège ONTOUNOU
Moanda/Gabon

EN séjour, le week-end écoulé, dans son fief politique de Moanda, chef-lieu du département de la Lebombi-Leyou, dont il est par ailleurs l'élu national, le ministre délégué auprès du ministre d'État, ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques,

Oswald Séverin Mayounou, a échangé avec les responsables religieux locaux. Notamment avec ceux de l'Église catholique qui envisageaient, à la demande de leurs leaders, de reprendre leurs activités ecclésiastiques à la date du 25 octobre.

Et comme "il vaut mieux prévenir que guérir", le membre du gouvernement a pris les devants en allant discuter avec eux. His-

toire de dissiper les incompréhensions. De calmer les ardeurs et de trouver un modus vivendi. À cette occasion, le ministre Mayounou a dit aux responsables religieux de Moanda que "le gouvernement n'est pas contre la réouverture des églises ou des mosquées contrairement à ce que beaucoup veulent faire croire dans l'unique but de souffler sur les braises. La date du 30 octobre prochain est la preuve de ce que le gouvernement ne s'immisce pas... mais reste accessible à vos plaintes et se veut aussi vigilant. Nous tenions simplement à nous assurer d'abord que cette crise sanitaire soit d'abord baissière". Face à cette déclaration rassurante, ses hôtes ont promis d'attendre la date du 30 octobre fixée par l'État pour reprendre officiellement les activités dans les paroisses et mosquées de la place. Le ministre a été entendu. Cela s'est vérifié hier. Séverin Mayounou a invité les populations au respect des gestes barrières. Ensemble, ils ont salué les mesures d'allègement initiées par le gouvernement.

Photo: Nadège Ontounou